

Publié le 27 septembre 2010

Logement insalubre : La Siemp récompensée pour une réhabilitation exemplaire

Onze logements sociaux adaptables aux handicapés et une façade revigorée pour un ancien immeuble insalubre du Marais. L'opération, menée par la Siemp fin 2008 a reçu en juillet le Prix grand public des architectures contemporaines de la métropole parisienne.



C'est un bel exemple de requalification d'immeuble insalubre que les architectes Karine Chartier et Thomas Corbasson ont réalisé à l'angle des rues de Turenne et Saint-Antoine, dans le Marais (4e arrondissement), sous maîtrise d'ouvrage de la Société immobilière d'économie mixte de la Ville de Paris ([Siemp](#)). Un exemple qui leur a valu de recevoir le 7 juillet dernier le Prix grand public des architectures contemporaines de la métropole parisienne.

En lieu et place de l'immense pignon aveugle qui défigurait la rue, une peau faite d'acier et d'aluminium abrite depuis février 2009 onze nouveaux logements. « Le 76 rue Saint-Antoine était un immeuble tout en longueur aux logements quasiment aveugles, il était impossible d'en tirer un programme de logements décents aux normes actuelles », explique Sylviane Léger, directrice générale de la Siemp. L'astuce : récupérer la mince parcelle municipale située tout le long de la façade pour y implanter une structure métallique intégrant escaliers, ascenseur, coursives extérieures et même une terrasse ou un balcon filant pour chaque logement.

L'organisation intérieure de l'immeuble a elle aussi été intégralement repensée. Les studios allant du T1 en attique au T4, ont été étendus et réhabilités sous forme de logements sociaux adaptables aux besoins de personnes handicapées. Neuf d'entre eux sont d'ailleurs accessibles aux personnes à mobilité réduite. Côté conception, le rôle de brise-soleil de la façade métallique, le renforcement de l'isolation et la mise en place de menuiseries à rupture de pont thermique vont dans le sens d'une réduction des consommations énergétiques. Les matériaux de construction et les peintures ont été choisis dans une optique de limitation de l'impact sur la santé dû aux émissions de composés organiques volatils (COV). L'eau potable est elle aussi économisée grâce à la mise en place systématique de réservoirs de WC à double chasse et de robinets mitigeurs à butée économique.

Enfin, le rez-de-chaussée de l'immeuble a été transformé pour accueillir un poissonnier et une boutique de vêtements déjà existante avant les travaux, histoire de contribuer à la mixité fonctionnelle dans un quartier central extrêmement recherché par de grandes enseignes.